

Suite de la CAPD (liste des collègues nommés à la hors classe)

BERTIN Geneviève
BONNEAU Didier
CABANES Nelly
CADENE Maryse
CASTERAN Guy
FAU Gilles
FONTANEL Alain
LAVAL Gisèle
RICOU Marie Claire
SOURZAT Martine
TOUYRE Nicole

Le SNUipp, est toujours opposé à cette hors classe avec un nombre de possibilités réduit.

Il propose la création d'un échelon supplémentaire permettant à tous d'accéder à l'indice terminal 783.

Le SNUipp s'est opposé à l'ajout d'un point supplémentaire au barème pour les directeurs d'école : la revalorisation nécessaire de cette fonction ne doit pas se faire sur le dos des collègues.

Moment surréaliste lors de cette CAPD où même les IEN s'aperçoivent de l'effet néfaste de ce point supplémentaire . Comment ré-compenser un collègue non directeur ?

Quelle formation pour les recrutés master et pour les enseignants titulaires : (compte rendu du conseil de formation)

Les premiers masters vont arriver dans les classes à la rentrée 2010. Leur premier pas dans la grande famille des enseignants va commencer par un bénévolat : ils seront accueillis durant 3 jours avant la date officielle de la rentrée par le staff (prenons l'habitude maintenant de parler le jargon de l'entreprise privée). 3 jours à leur risques et péril puisqu'ils ne seront par encore stagiaires et bien sûr pas encore payés. Dès le premier jour de la rentrée des classes, ils seront présents dans les classes de leur tuteurs (IMF ou MAT : maître d'accueil temporaire) pour une période allant jusqu'aux vacances d'automne. En 6 semaines, ils devront, par mimétisme, apprendre les fondements du métier. Rudes 6 semaines pour les stagiaires mais aussi pour les tuteurs qui devront assurer la rentrée, la classe et le tutorat. Selon le vieil adage : travailler plus pour gagner plus, leur indemnité se verra augmenter de 50% pour dépasser de peu la barre de 900€ annuel.

A peine les vacances finies, les travaux pratiques commencent avec un stage de 1 mois en responsabilité. Les titulaires de la classe seront pendant ce temps en formation (immersion ASH, prépa CAFIMPEMF, langues...) le plus souvent à distance car la diminution du BP 140 dû au remboursement du grand emprunt auprès des banques ne permet plus les déplacements.

Ce stage en responsabilité se poursuivra par une semaine de remplacement (il faut bien qu'il travaille un peu) suivi par une semaine de débriefing.

Vivement les vacances de Noël pour un peu de repos.

Le mois de janvier passe par un passage par l'IUFM (du 3 au 14 janvier) avant d'aller de froter à nouveau à une classe pour un deuxième stage en responsabilité.

On arrive aux vacances de février pour commencer le mois de mars par un dernier passage de 2 semaines à l'IUFM.

Enfin, un dernier stage en responsabilité avec une évaluation pour une titularisation définitive.

Le dernier trimestre sera consacré aux remplacements.

On passe ainsi d'une année complète à l'IUFM à un maximum de 4 semaines. La formation sera assurée presque complètement par les tuteurs et les équipes de circo.

Questions subsidiaires ? De combien d'années a-t-on reculé ?

Nouvelle formation pour les titulaires

Lors du conseil de formation, la grande nouveauté, présentée par l'administration comme la panacée, était la formation à distance.

Il s'agit de mettre en relation par le biais des TICE les enseignants participant à ce stage : audio conférence, vidéo conférence.

Ainsi de chez soi, on peut faire de la formation continue. Ce système a l'avantage pour l'administration de faire de substantielles économies notamment au niveau des frais de déplacement.

Cette nouvelle formule, encore en expérimentation, devrait être opérationnelle à la rentrée.

Pour le SNUipp, cette formation a un inconvénient majeur : celui de déshumaniser les stages. Fini le contact réel avec les collègues, avec le formateur. Finis les vraies discussions, les vrais échanges. On va être dans le virtuel.

Le Snuipp dénonce la gestion de la pénurie et le sacrifice programmé des IUDM dans la réforme de la formation. Cette formation au rabais est inacceptable et ne peut remplacer les stages de formation continue.

Très en vogue dans les entreprises, dans les années 2000, elles le délaissent peu à peu pour revenir à des formations avec une participation réelle et non informatique. L'Education Nationale pratiquerait-elle l'art du recyclage ?



SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 ☎05 65 22 15 28

http://46.snuipp.fr mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespouhlé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

Dispensé de timbrage CAHORS CC T1



Déposé le 29/05/2010

N° 81 mai 2010 trimestriel

ENSEIGNER A 70 ANS ?

Plus d'un tiers des enseignants des écoles en grève pour l'emploi et les retraites : cette nouvelle mobilisation significative porte l'exigence du maintien de l'âge de départ en retraite à 60 ans pour les professeurs des écoles et à 55 ans pour les instituteurs et du refus de tout allongement de la durée de cotisation. Les enseignants des écoles exigent la nécessité de mettre en place d'autres solutions de financement, concernant les revenus financiers, pour assurer l'avenir des régimes de retraite.

Le SNUipp dénonce l'annonce « à pas feutrés » d'un report du départ de l'âge en retraite au-delà de 60 ans, qui vise à en dissimuler les conséquences et dénaturer le débat public.

Le gouvernement doit cesser de cacher ses véritables intentions et le ministre de l'Education Nationale doit annoncer toutes les conséquences de ces mesures pour les fonctionnaires et les enseignants.

Le SNUipp rappelle qu'aujourd'hui l'âge moyen de départ en retraite des enseignants des écoles est de 56 ans : cela résulte des spécificités du métier d'enseignant des écoles et des engagements gouvernementaux précédents. Seront-ils remis en cause et le ministre de l'Education nationale envisage-t-il de demander aux enseignants des écoles de poursuivre leur travail avec les élèves jusqu'à 70 ans pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent ?

Le SNUipp appelle à de nouvelles initiatives nationales d'action en juin.

Retraites :

Retrouvez le dossier très complet sur le site du SNUipp du LOT
<http://46.snuipp.fr/spip.php?article1009>

Rapport cours des comptes :

Dans la rubrique , ce n'est pas nous qui le disons :

La Cour des compte rappelle que la part du PIB consacré à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables.. Elle relève ainsi la faible part allouée à l'école primaire et préconise d'y remédier.

Elle confirme ce qu'expriment au quotidien les enseignants des écoles : inadaptation des rythmes depuis la réorganisation de l'école, sentiment d'abandon dans les zones prioritaires, moyens insuffisants, absence de bilan des dispositifs mis en œuvre...

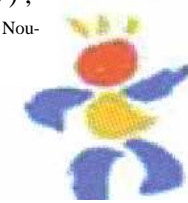
Sommaire

Page 1 : Enseigner à 70 ans ?

Page 2 et 3 : Résultat mouvement 2010

Page 4 : suite CAPD (hors classe) ;

Quelle formation pour les nouveaux recrutés ? ; Nouvelle Formation pour les titulaires



Métier

► Commissions paritaires



Directeur élémentaire

MARTIN	STEPHANIE	BAGAT EN QUERCY	prioritaire (TD)
MOYNE	CLAUDINE	BAGNAC SUR CELE	9,33 (TD)
SALMAN	MARC	BIARS SUR CERE	12,33 (TD)
DEBON	DOMINIQUE	CAHORS LUCIEN BENAC	34 (TD)
GULYAS	NADINE	CAHORS LOUIS CANCE	prioritaire (TD)
STOEFFLER	PHILIPPE	CAHORSZACHARIE LAFAGE	prioritaire (TD)
ALAUX	PIERRE	CAILLAC	0,33 (TP)
MESLIER	ISABELLE	CARDAILLAC	18,33 (TD)
AMAT	BERNADETTE	CRAYSSAC	prioritaire
BAUDEL	CLAIRE	DURAVEL	0,33 (TP)
HUSSON	FRANCOISE	FELZINS	prioritaire (TD)
GENY	HELENE	FIGEAC PAUL BERT	prioritaire (TD)
BARDY	MONIQUE	GOURDON DANIEL ROQUES	prioritaire (TD)
CHARRON GILBERT	CARINE	LACHAPPELLE AUZAC	prioritaire (TD)
CAU	AURELIE	LANZAC	1,33 (TP)
RUER FREZZA	FRANCA	LES QUATRE ROUTES DU LOT	prioritaire (TD)
MELELLI	DELPHINE	MONTET ET BOUXAL	prioritaire (TD)
REBEYROL	FABIENNE	MONTFAUCON	prioritaire (TD)
CARRIERE	VINCENT	PERN	prioritaire (TD)
LUXCEY	SEBASTIEN	SERIGNAC	prioritaire (TD)
ANGELOTTI	MARTINE	ST CERE SOULHOL	prioritaire (TD)
HOURCADE	FLORENCE	ST LAURENT LOMIE	2,33 (TP)
HERON	BENEDICTE	TOUZAC	prioritaire (TD)

Directeur elem 1 classe

DESESSARD	SEVERINE	ANGLARS NOZAC	21,33 (TD)
LAVAU	MARIE JOELLE	BALADOU	35,66 (TD)
TERRAL	MATHILDE	CAZILLAC	2,33 (TD)
LOPEZ	KARINE	GIGOUZAC	11,33 (TD)
BOSC	AUDREY	LHERM	4,33 (TD)
PEREZ	CARINE	MAUROUX	16,33 (TD)
PARFAIT	PASCALE	MASCLAT	7,33 (TD)

Adjoint elem

FREJABISE	ELODIE	BAGNAC SUR CELE	1,41 (TD)
DUHAMEL	ELISABETH	CAHORS G COULONGES	27,5 (TD)
BOUZIDI	NORDINE	CAHORS L BENAC	17,33 (TD)
ROUGEYROLLES	GILLES	CASTELNAU MONTRATIER	22,25 (TD)
MARZEAU	SANDRA	GRAMAT C BROUQUIE	17(TP)
MAUREL	MARIE PIERRE	LABASTIDE MURAT	prioritaire (TD)
LASSERRE	CHRISTELLE	LANZAC	10,66 (TD)
FAUCHIE	CELINE	LE VIGAN	10,33 (TP)
SOULEILLE	CECILE	LE VIGAN	18 (TD)
GORISSE	AMELIE	LIMOGNE EN QUERCY	13,33 (TD)
CAUDRON	CHRISTELLE	LIVERNON	17,33 (TD)
NESPOULOUS	FABIEN	LIVERNON	17,33 (TD)
GUYMARE	MYRIAM	LOUBRESSAC	29,33 (TD)
FRANCES	PHILIPPE	LUZEC	15 (TD)
BLANJOU	CLAUDE	MONTCUQ	24,33 (TD)
BARRIE	FRANCOISE	MONTET ET BOUXAL	26,33 (TD)
ZACHARY	RAPHAEL	MONTET ET BOUXAL	19,33 (TD)
MOLINIE	MAGALI	PAYRAC	3,41 (TD)
FONTANELLA	CELINE	PERN	11,33 (TD)
THOMAS	RACHEL	PRAYSSAC	22,75 (TD)
DELPY	YVETTE	PUYBRUN	37,91 (TD)
BARRUE	MAX	ST CERE SOULHOL	40,25 (TD)
ROLOLONI	CENDRINE	TRESPOUX RASSIELS	11,33 (TD)

Adjoint elem espagnol

BOUYSOSU	INGRID	CAHORS J CALVET	11,33 (TD)
PRIVAT	MAGALI	CAZALS	21,33 (TD)
BALAGUER	NATHALIE	GRAMAT C BROUQUIE	15,33 (TD)
HOURS	LAURENCE	PUY L EVEQUE	5,33 (TD)
PUGES	ELODIE	ST CERE SOULHOL	1,33 (TD)

Maitre formateur

LEDOC	PIERRETTTE	CAHORS J TEYSSEYRE	24,25 (TD)
DELEPLANQUE	SYLVIE	CAHORS L BENAC	30,33 (TD)

Decharge IMF ou dir

CROUZET	AUORE	CAHORS L BENAC	10,33 (TP)
LAMBERT	ALEXANDRA	CAHORS J TEYSSEYRE	7,33 (TP)
LASSUS	JEAN FRANCOIS	CAHORS Z LAFAGE	32,33 (TP)

Directeur maternelle

STENGER	VALERIE	CASTELNAU MONTRATIER	prioritaire (TD)
DEPETRIS	LAURENT	FLAUJAC POUJOLS	11,33 (TD)
LAVAL	JOSIANE	GOURDON FRESCATY	prioritaire (TD)
CASTERAN	GUY	ST CERE LABARRIERE	prioritaire (TD)
RODES	SEVERINE	ST SOZY	prioritaire (TD)

Directeur mat 1 classe

BORDAS	LILIANE	ANGLARS JULLIAC	prioritaire
SOULEILLOU	NADINE	DURAVEL	34,08 (TD)
PARFAIT	PASCALE	MASCLAT	7,33 (TD)
DAUBANES	MARLENE	MILHAC	10,33 (TD)
GARD	M MARTINE	MONTDOUMERC	prioritaire (TD)
COUDERC	NATHALIE	PAYRAC	prioritaire (TD)
LANOIR	ALEXIS	VARAIRE	13,83 (TD)

Adjoint mat

MARIE	BERNADETTE	BAGAT EN QUERCY	prioritaire (TD)
LAPOINTE	SANDRINE	CAHORS BEGOUX	33,08 (TD)
LEFORT	ANOUC	CAHORS Z LAFAGE	prioritaire (TD)
SZCZEPANSKI	CLAUDIE	CAHORS BELLEVUE	33,33 (TD)
GERMIER	CHRISTIAN	FIGEACLA PARRINE	33,08 (TD)
DOBIEZYNSKI	MARIE REINE	FLAUJAC POUJOLS	prioritaire (TD)
VALLON	ALEXANDRE	GOURDONFRESCATY	prioritaire (TD)
MOYANO	LIONEL	GREALOU	4,83 (TD)
CHASSAGNE	LAURE	LACHAPPELLE AUZAC	7,83 (TD)
BRUN	CATHERINE	LALBENQUE	28,33 (TD)
CHOMY	CATHERINE	LE MONTAT	prioritaire (TD)
GIBERT	NICOLE	LHOSPITALET	14,75 (TD)
CHRISTAENS	ISABELLE	SOUILLAC	24,75 (TD)
MARCHAL	MARTINE	ST PIERRE LAFEUILLE	34,08 (TD)
DEBELLE	VIOLAINE	TOUR DE FAURE	prioritaire (TD)
MAURY	SANDRINE	VAYRAC	20,66 (TD)

Adjoint mat occitan

BAPTISTE	NADINE	GRAMAT F.SOULADIE	18,33 (TD)
ESTIVAL	LAURE	ST CERE LABARRIERE	10,33 (TD)

Direction Etablissement spécialisé

ROLDES	EMMANUELLE	FIGEAC ant CMPP	6,33 (TD)
DEBON	DOMINIQUE	CAHORS L BENAC	(TD)

ASH maitre C

SURRET	JEAN-PAUL	maitre C	prioritaire
--------	-----------	----------	-------------

ASH maitre D

SIADOUS	LAURENT	FIGEAC J CHAPOU (CLIS)	7,33 (TD)
LANDES	STEPHANIE	FIGEAC P BERT (CLIS)	0 (TP)
PHILLIPSON	NADEGE	GOURDON HIVERNERIE (CLIS)	33,08 (TP)
FRASCHINA	JULIEN	VIAZAC	5,33 (TP)
DELBARRE	NATHALIE	VIAZAC	12,33 (TP)
POTIGNON	CHRISTINE	VIRE SUR LOT	12,33 (TP)

ASH maitre E

BOYER	SYLVAIN	CAHORSJ CALVET RASED	3,33 (TP)
-------	---------	----------------------	-----------

ASH maitre F

JANDIN	SIMONE	CAHORS SEGPA	31 (TP)
KHADRI	FATIMA	FIGEAC SEGPA	20,16 (TP)
BADIE	JEAN PIERRE	PRAYSSAC SEGPA	prioritaire (TP)
JANIN	M GUYLENE	PRAYSSAC SEGPA	prioritaire (TP)
CASSIER	BEATRICE	ST CERE SEGPA	7,83 (TP)

ASH maitre G

FRATI	MARTINE	BRETENOUX CMPP	17,5(TD)
MOURGUES	MARTINE	CAHORS Z LAFAGE (RASED)	29,91(TP)
SCARAMUZZA	ROBERT	GOURDON D ROQUES (RASED)	20,16(TD)

ASH Psy

MEHAUT	CHRISTOPHE	CAHORSJ CALVET RASED	19,08(TD)
CAMINADA	M FRANCOISE	GOURDON D ROQUES (RASED)	30(TD)

Animateur musique

JONQUIERES	KARINE	LABASTIDE MURAT	prioritaire (TD)
------------	--------	-----------------	------------------

BD

GAUBERT	LUCIE	BRETENOUX	2,33 (TD)
GIRARDEAU	ISABELLE	CAHORS J CALVET	20 (TD)
MARCELLIN	NATHALIE	CAHORS J CALVET	16 (TP)
LEDOGAR	SYLVIE	CATUS	22,33 (TD)
PLAQUEVENT	MARION	FIGEAC LA PARRINE	9,33 (TD)
LACAZE	EMMANUEL	FIGEAC J CHAPOU	18,33 (TD)
BIGOTTO	AURELIE	GOURDON D ROQUES	3,33 (TD)
LACROIX	CECILE	GOURDON D ROQUES	3,33 (TD)
ALESSANDRI	VIRGINIE	LACAPPELLE MARIVAL	11,33 (TD)
REY	MARJOLAINE	LALBENQUE	11,33 (TD)
LHOMMELET	HERMELINE	LAMAGDELAINE	7,33 (TD)
DEL JESUS	JOACHIM	LIMOGNE EN QUERCY	13 (TD)
BENKEMOUN	LAURA	MARTEL	1,33 (TD)
BESOMBES	VERONIQUE	MONTCUQ	7,33 (TP)
LAVERGNE	MARIE JULIE	SOUILLAC	2,33 (TD)
BLANC GONNET	NELLY	SOUILLAC	34,33 (TD)
ASFAUX	DELPHINE	ST CERE LABARRIERE	9,33 (TD)
PETIT	NICOLAS	VAYRAC	19,16 (TD)

BFC

GAYRARD	THIERRY	PRADINES J MOULIN	29,25 (TD)
DA COSTA	M-CHRISTINE	PRAYSSAC	38,41 (TD)
CASSAGNE	JOSIANE	ST CERE SOULHOL	34,41 (TD)

BD Stage Long

FEL	MARIE CECILE	CAHORS J CHAPOU	8,33 (TP)
-----	--------------	-----------------	-----------

Lors de la CAPD a été évoqué la situation de la direction de Montcuq. Une solution tenant compte des vœux du premier mouvement sera mise en œuvre si la situation évolue.

L'administration a rappelé sa volonté de ne pas répondre favorablement à des annulation tardives de vœux sauf cas extrême (médical, familial...)

Conseillers pédagogiques, animateurs :

L'administration souhaite retravailler les missions de ces collègues en tenant compte des dernières dispositions ministérielles. Des fiches postes redéfinies vont donc apparaître pour la seconde phase du mouvement où un appel d'offre sera lancé pour pourvoir les postes particuliers encore vacants.

Point sur l'expérimentation / formation en ASH :

10 demandes ont été faites ; 4 personnes au vu de leur nouvelle affection pourront suivre cette expérimentation.

Pour les 6 collègues restants, l'administration souhaite transformer provisoirement les postes G et psy non pourvus en poste E. Ces postes seront injectées dans les écoles selon les besoins et non dans les RASED.

Journée lundi de la Pentecôte :

Maintien par l'administration de sa date du 16. Le SNUipp maintient sa position : on a déjà donné. On ne va pas en classe ce jour-là.